



ScoreStudies, l'assurance pour les étudiant.e.s internationaux

L'assurance santé des étudiant.e.s étranger.ère.s
en Suisse

Antaé
une société du groupe  **april**

scorestudies :)
you study, **we care!**

ScoreStudies, l'assurance complète pendant tes études en Suisse... ainsi que pendant tes stages et tes voyages à l'étranger !

ScoreStudies est une solution complète pour les étudiant.e.s étranger.ère.s en Suisse. Cette **assurance maladie et accident** est parfaitement adaptée au système local et aux besoins « sans-frontière » des étudiant.e.s en mobilité internationale.

Avec trois couvertures santé au choix, ScoreStudies **Premium**, **Essential** et **Basic**, tu peux choisir l'assurance qui répond le mieux à tes besoins et à ton budget.

ADHÉSION
EN LIGNE SUR
NOTRE SITE
INTERNET



ScoreStudies
Premium



ScoreStudies
Essential



ScoreStudies
Basic

Avec ScoreStudies **Protection**, tu peux souscrire en option une assurance Responsabilité Civile Privée et/ou Ménage.



ScoreStudies
Protection

Les règles d'éligibilité*

- > être étudiant.e/stagiaire/étranger.ère en formation et résidant en Suisse,
- > être titulaire d'un permis B formation ou L formation, (ton permis de résidence n'est pas nécessaire au moment de ta souscription)
- > résider en Suisse depuis moins de 6 ans,
- > ne pas être marié.e à une personne titulaire d'un permis B activité, d'un Permis C ou de nationalité suisse.

Un droit à l'exemption de l'obligation de s'assurer avec une assurance suisse LAMal/KVG, n'est possible que pour une durée maximale de 6 ans à compter de ta date d'arrivée en Suisse.

*Selon les critères d'éligibilité de chaque canton



Pourquoi choisir ScoreStudies ?

Des services simples et rapides pour t'accompagner tout au long de tes études en Suisse (stages, voyages à titre privé...).



Une assurance gérée par un acteur de 1^{er} rang : **APRIL international**



Une assurance partenaire des plus grandes écoles et universités suisses



Une couverture internationale : consulte le médecin, spécialiste, pharmacien ou centre médical de ton choix en Suisse et partout dans le monde



Processus d'exemption : Antaé t'accompagne dans la gestion des demandes d'exemption à la LAMal avec les cantons



Un one-stop shop : tu as besoin de souscrire à une assurance Responsabilité Civile et/ou Ménage ? Ajoute-la simplement à ton assurance maladie

Tes garanties santé et assistance

Avec 3 niveaux de couverture au choix, **ScoreStudies Premium**, **Essential** et **Basic**, tu peux sélectionner l'assurance étudiante qui répond à tes besoins.

Couvertures	Plan	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC
 Zone de couverture		Mondiale à l'exception des USA pour les soins d'urgence et programmés	Suisse pour les soins d'urgence et programmés	Suisse pour les soins d'urgence et programmés
		USA uniquement pour les soins d'urgence	Hors Suisse, uniquement pour les soins d'urgence	Hors Suisse, uniquement pour les soins d'urgence
 Hospitalisation et médecine courante		Equivalence LAMal/KVG	Equivalence LAMal/KVG	Equivalence LAMal/KVG
 Soins dentaires		Inclus 1'000 CHF/année	Non couvert	Non couvert
 Lunettes et lentilles de contact		Inclus - 200 CHF pour une période de 2 ans	Non couvert	Non couvert
 Assistance		Inclus	Inclus	Inclus
 Télémédecine et Programme d'Aide aux Expatriés		Inclus	Inclus	Inclus
 Franchise		500 / 1'000 / 1'500 CHF Uniquement sur la médecine courante	500 / 1'000 / 1'500 CHF Uniquement sur la médecine courante	2'500 CHF sur toute les garanties (hors assistance)
 Quote-part (hors ambulance)		Non	Non	10 % jusqu'à 700 CHF par année d'assurance

Primes mensuelles 2026/2027*

Franchise annuelle	Plan	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC
500 CHF		318 CHF	285 CHF	—
1'000 CHF		167 CHF	121 CHF	—
1'500 CHF		119 CHF	64 CHF	—
2'500 CHF		—	—	37 CHF

* Les primes sont basées sur l'âge, les primes indiquées sont pour les personnes de 0 à 24 ans. Toutes les primes sont disponibles sur notre site internet.



EN OPTION

ScoreStudies Protection

• Responsabilité Civile Privée

Une couverture (jusqu'à 5 millions CHF par événement) pour l'ensemble des lésions corporelles et dégâts matériels faits involontairement à un tiers.

Couverture mondiale sauf États-Unis et Canada – Franchise : 200 CHF par événement.

	INDIVIDUELLE
Cotisation Annuelle	79 CHF

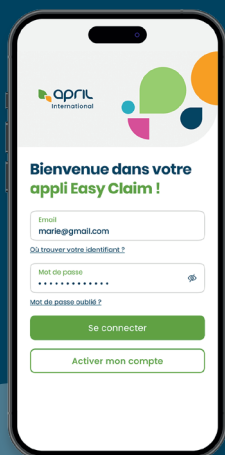
• Assurance Ménage

Une couverture pour protéger vos biens personnels contre le risque d'incendie (exceptés sur les cantons de Vaud et Nidwald), les dégâts d'eau, le vol et le bris de glace.

En option, vol extérieur (jusqu'à 2'000 CHF) – Franchise : 200 CHF par événement.

Garanties Inventaire Ménage	PRIME ANNUELLE
Inventaire Ménage 24'000 CHF	84 CHF
Inventaire Ménage 24'000 CHF + vol extérieur 2'000 CHF	142 CHF

Des services digitaux pour un accompagnement 24/7



1

Easy Claim, tous les services dans l'appli n°1 du marché

Pour faciliter la vie à l'étranger, téléchargez l'appli Easy Claim et gérez votre contrat d'assurance santé internationale en quelques clics.

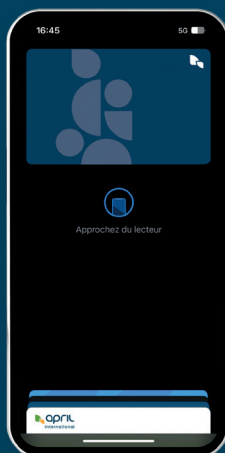


2

Un médecin disponible 24/7, à portée de clic

Le service de téléconsultation inclus dans le contrat permet un accès rapide à un professionnel de santé, 24h/24 et 7j/7. Ce service est particulièrement utile pour :

- > les affections mineures (symptômes grippaux, maux de tête, maux de gorge, etc.),
- > obtenir des informations sur un traitement en cours,
- > préparer un voyage,
- > recevoir une ordonnance valable à l'international.



3

Easy Pay Card

Une carte prépayée utilisable partout dans le monde sans avance de frais pour la prise en charge des frais de santé.

Le Programme d'Aide aux Expatriés (PAE)

- Des services de conseils professionnels confidentiels (en personne, par téléphone, par vidéo conférence, en ligne ou par e-mail)
- Des services d'aide juridique, financière, d'assistance en cas d'incidents graves et accès au site sur le bien-être.



scorestudies :)
you study, we care!

Place de la Gare 12 - CH 1003 Lausanne

Tel : +41 (0) 21 525 50 40

Email : contact@scorestudies.ch

www.scorestudies.ch



Siège social APRIL International Care France :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE

www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX
09 - FRANCE.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France
et assuré par Allianz Partners (pour les garanties frais
de santé) et Allianz Assistance (pour les garanties
d'assistance).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

 **april**
International
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

L'ensemble des marques, logos, chartes graphiques et argumentaires commerciaux d'APRIL International Care France présents dans le document est déposé et est la propriété d'APRIL International Care France. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans le consentement écrit d'APRIL International Care France est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires. Avril 2023.

